

La lettre **e**uropéenne

de Tokia SAIFI & Jean-Paul GAUZÈS

Nord-Pas-de-Calais — Basse-Normandie — Haute-Normandie — Picardie



Vos députés européens...

Tokia SAIFI

45 ans

- Ancien membre du Gouvernement Raffarin, Secrétaire d'Etat chargée du Développement Durable (2002-2004)
- Tête de liste aux élections européennes de Juin 2004
- Député européen (1999-2002 et depuis Juillet 2004)
- Membre du Bureau politique de l'UMP

au Parlement Européen ...

- Présidente de la Commission politique, de sécurité et des Droits de l'Homme de l'Assemblée Parlementaire Euro-Méditerranéenne (APEM)
- Membre titulaire de la Commission du Commerce International
- Membre suppléante de la Commission du développement
- Membre titulaire de la délégation pour les relations avec les Etats du golfe

Jean-Paul GAUZÈS

57 ans

- Député européen depuis juillet 2004
- Conseiller régional de Haute-Normandie depuis 1993
- Président du Groupe « Unis pour la Normandie » au Conseil Régional depuis 1998
- Maire de Sainte-Agathe d'Aliermont depuis 1983

au Parlement Européen ...

- Membre titulaire de la Commission des affaires économiques et monétaires
- Membre suppléant de la Commission des affaires juridiques
- Membre titulaire de la délégation pour les relations avec l'Iran
- Membre titulaire de la commission parlementaire mixte Union Européenne-Roumanie



Tokia Saïfi et Jean-Paul Gauzès au Parlement européen à Strasbourg

E Le 13 juin 2004, vous nous avez accordé votre confiance pour vous représenter au Parlement européen.

D Au cours de cette campagne, et au-delà des considérations de politique nationale, nous avons ressenti de la part de nos concitoyens, un besoin très profond d'explications sur les enjeux européens.

I Cette lettre est l'un des liens que nous tissons avec vous pour engager le dialogue.

T A quelques mois de la ratification du Traité Constitutionnel, il est essentiel de contribuer à mieux faire connaître l'Union Européenne et ce qu'elle apporte à chacun au quotidien mais également d'écouter chacun de vous dans l'expression de ses craintes ou de ses critiques.

O Nous souhaitons être proches de vous, de vos préoccupations.

Cette lettre vous apporte des informations sur l'organisation et le fonctionnement du Parlement, une première réflexion sur le Projet de Constitution européenne et un éclairage sur la politique régionale de l'Union.

QUIZ...Europe

732 députés européens dont 78 français
représentant

- . 25 pays
- . 453 millions d'habitants
- . parlant 21 langues

Le Parlement européen : ...comment ça marche ?

- ✓ **Les députés** se répartissent en Groupes par affinités politiques indistinctement de leur nationalité. Toutefois, au sein de chaque groupe politique, les députés d'un même pays se regroupent en délégations nationales.
- ✓ **Les députés UMP** siègent dans le Groupe du Parti Populaire Européen et des Démocrates Européens (PPE-DE).
- ✓ **Les députés** siègent en Assemblée plénière et dans diverses commissions spécialisées qui préparent notamment les rapports qui seront soumis au vote du Parlement.
- ✓ **Les sessions plénières** se tiennent à Strasbourg où les députés se réunissent une semaine par mois du lundi au jeudi. Les autres semaines, ont lieu à Bruxelles les réunions de commissions, quelques courtes sessions plénières et les réunions des Groupes politiques.
- ✓ **Les pouvoirs du Parlement européen** ont été progressivement accrus, notamment depuis 1979, date de la première élection de ses membres au suffrage universel. Bénéficiant ainsi de la légitimité démocratique, le Parlement européen est directement associé au processus décisionnel au travers notamment de la procédure de « codécision » prévue par le Traité d'Amsterdam de 1997. Cette procédure instaure un véritable dialogue entre le Conseil des Ministres de l'Union et le Parlement, qui doivent se mettre d'accord sur les mesures à prendre.

Le Groupe PPE-DE

- ✓ Groupe parlementaire le plus nombreux
- ✓ Seul Groupe du Parlement européen rassemblant des députés européens des 25 pays de l'Union.
- ✓ 268 députés dont 17 français
- ✓ La délégation parlementaire UMP au sein du PPE-DE est présidée par Margie SUDRE (Ancien Ministre).



Le saviez-vous ?

Le budget de l'Union Européenne, c'est :

100 milliards d'euros en 2004, soit 1% du revenu national brut des Etats membres, dont :

- ✓ 46 milliards d'euros pour l'agriculture, 1er poste de dépenses
- ✓ 31 milliards d'euros pour les fonds structurels d'intégration économique et sociale, second poste de dépenses.

L'Europe pour nos régions

Dans le Nord Pas-de-Calais

La région est classée en Objectif 1 (soutien et relance de l'activité économique, formation, solidarité et emploi, requalification et revalorisation du territoire) et en Objectif 2 (reconversion des zones en difficulté).

Elle participe également à deux programmes transfrontaliers INTERREG IIIA « France/Royaume Uni » et « France/Wallonie/Flandres » dotés respectivement de 108 et 86 millions d'euros. Elle prend part également au programme transnational INTEREG IIIB de « l'Europe du Nord Ouest » et à celui de coopération interrégionale qui reçoivent respectivement 329 et 139 millions d'euros de Fonds structurels.

En Haute-Normandie

L'aide financière de 313 millions d'euros au titre de l'Objectif 2 vise à redynamiser des zones en difficulté structurelle et concerne 75% de la population régionale sur la période 2000-2006.

Diversifier l'activité économique et développer les qualifications, renforcer l'économie portuaire et logistique, mettre en œuvre un développement urbain durable, favoriser l'amélioration et la protection de l'environnement, conforter l'activité agricole sont les axes prioritaires de ce programme.

Le Département de la Seine-Maritime participe avec ceux de la Somme, du Nord et du Pas-de-Calais au programme INTERREG IIIA « France/Royaume Uni ».

Une initiative communautaire soutient les projets de requalification dans la zone urbaine du Havre (URBAN).

En Basse -Normandie

L'aide européenne au titre de l'Objectif 2 s'élève à 305 millions d'euros et concerne 88 % de la population de la région. Quatre axes prioritaires : favoriser le développement économique, structurer le territoire notamment par la valorisation du potentiel maritime (services portuaires...), développer la qualité de la vie et la solidarité pour une meilleure cohésion sociale, soutenir le secteur agricole et l'espace rural (diversification des productions, promotion du tourisme à la ferme...)

En Picardie

La Picardie participe au programme européen de l'Objectif 2 pour 264 millions d'euros, il concerne 57,1% de la population picarde. Les fonds européens soutiennent la requalification des zones urbaines, la formation, l'insertion, l'égalité des chances, le développement économique et culturel, le développement durable, le renforcement de la cohésion économique et sociale des territoires, le développement rural.

La Picardie participe également aux mêmes programmes INTERREG que le Nord-Pas-de-Calais.

OUI à une Constitution pour l'Europe

Le projet de Traité constitutionnel élaboré par la Convention présidée par Valéry GISCARD d'ESTAING a été signé par les chefs d'États et de Gouvernements réunis à Rome le 29 octobre 2004, dans le lieu même où fut signé en 1957 le Traité de Rome, traité fondateur de la Communauté Européenne.

Il sera soumis en France à ratification par la voie du référendum conformément à l'engagement du Président de la République, Jacques CHIRAC

Le projet de Traité comporte 4 parties

♦ **La première partie** est la Constitution proprement dite qui définit et organise le fonctionnement des institutions européennes (objectifs, compétences, procédures décisionnelles et institutions)

♦ **La deuxième partie** est la Charte des Droits fondamentaux qui définit les droits des citoyens européens, version « moderne » de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen. Y sont inscrites noir sur blanc nos valeurs communes : l'humanisme européen, une vision démocratique du monde, un attachement aux Droits de l'Homme.

♦ **La troisième partie** codifie les traités actuellement en vigueur qui définissent notamment les diverses politiques européennes.

♦ **La quatrième partie** regroupe diverses dispositions techniques pour l'adoption et la révision de la Constitution qui n'est pas un texte figé.

Ne vous laissez pas abuser !

La plupart de ceux qui s'opposent au Traité constitutionnel font référence exclusivement à la troisième partie du texte.

Or cette partie est une « compilation » et une codification des traités existants, c'est-à-dire de l'état actuel des politiques européennes adoptées par l'ensemble des pays de l'Union.

Il est intéressant de souligner que ces politiques ont été adoptées avec l'accord des Gouvernements français successifs et plus spécialement sous la présidence de François MITTERRAND (1981-1998) par des Gouvernements de Gauche ... dirigés ou animés par certains de ceux qui s'opposent aujourd'hui au projet de Traité constitutionnel !

La Constitution, c'est ...

... une Europe plus démocratique & plus proche des citoyens

- un Parlement Européen aux pouvoirs accrus : représentant les peuples et co-législateur de l'Union avec le Conseil des Ministres
- un droit d'initiative citoyenne : un million de citoyens européens peut soumettre une proposition législative
- une information des Parlements nationaux sur toute proposition législative de la Commission Européenne.
- l'affirmation de nos valeurs humanistes communes et de notre attachement aux droits de l'homme

... une Europe plus efficace

- un Président du Conseil Européen plus stable qui conduit les travaux du Conseil
- un Ministre des Affaires étrangères chargé de la politique étrangère européenne
- une Commission Européenne plus efficace car plus réduite dès 2014
- des coopérations renforcées des pays membres pour développer de nouvelles politiques communes.
- une simplification des instruments et des procédures de décision pour fonctionner à 25

... une Europe plus sociale

- une reconnaissance du dialogue social avec la nécessité de consultation de la société civile et des partenaires sociaux
- une affirmation de justice et de progrès social, de plein emploi, d'économie sociale, de lutte contre l'exclusion
- une base juridique pour la législation européenne sur le service public
- un équilibre reconnu entre le développement économique et le progrès social

Vos parlementaires au travail...

Après 6 mois d'une mandature qui a débuté le 20 juillet 2004, vos députés européens sont déjà en charge de dossiers importants ...

Tokia SAIFI

- Tokia SAIFI a été nommée le 30 novembre dernier, Rapporteur au sein de la Commission commerce international sur le rapport d'initiative portant sur le textile et l'habillement après 2005. En effet, le 1er janvier 2005, les quotas de textile-habillement disparaissent. Aussi, T. Saïfi participe activement aux diverses initiatives parlementaires visant à ne pas laisser pour compte l'industrie textile européenne, nationale et régionale.
- La réforme portant sur le marché du sucre est également un des dossiers majeurs de Tokia SAIFI. Elle a ainsi participé le 30 novembre dernier à une audition au sein du Parlement européen, concernant la réforme de l'organisation commune du marché du sucre réunissant des experts européens et français (Syndicat national des Fabricants de Sucre).
- Tokia SAIFI s'investit également sur les dossiers régionaux concernés par les Fonds structurels et ce notamment dans le cadre de l'Objectif 2.
- Elue le 22 septembre 2004 Présidente de la Commission politique, de sécurité et des droits de l'homme de l'Assemblée Parlementaire Euro-méditerranéenne (APEM), elle s'est rendue le 23 novembre au Caire afin d'assister à la deuxième réunion du Bureau.
- Tokia SAIFI a été désignée le 16 novembre, Rapporteur au sein de la commission commerce international sur la législation portant sur la création d'un instrument financier dont l'objectif est de renforcer la politique européenne de voisinage avec les pays méditerranéens et les pays de l'Est.
- S'entourant d'experts, elle a pu s'entretenir avec le représentant français auprès de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et les responsables détachés auprès du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.



Tokia SAIFI dans son bureau de Bruxelles

Jean-Paul GAUZÈS

• Jean-Paul GAUZÈS a été désigné Rapporteur pour les projets de Traités entre l'Union Européenne, d'une part, le Lichtenstein, l'Andorre, Monaco et Saint-Marin d'autre part concernant les règles applicables en matière d'imposition des revenus de l'épargne. Lors de la session plénière du mercredi 17 novembre 2004, les rapports concernant l'Andorre et le Lichtenstein ont été adoptés par le Parlement. Les deux autres rapports ont été adoptés le 02 décembre 2004. Il est également Rapporteur pour avis sur le projet de directive relative aux fusions transfrontalières des sociétés commerciales et sur le projet de directive sur la réassurance.



Jean-Paul GAUZÈS à Rouen lors de la conférence-débat

- J.P. Gauzès a déjà reçu de nombreux représentants des milieux économiques, financiers et industriels français et entretient des contacts réguliers avec la représentation permanente de la France à Bruxelles ainsi qu'avec les représentants pour les Affaires européennes du Ministère des Finances et de celui de la Justice.
- Jean-Paul GAUZÈS a participé à plusieurs débats pour militer en faveur du OUI la Constitution européenne :
 - ▶ à la Fête de l'Humanité le 5 septembre 2004 à la Courneuve face à Francis WURTZ, Président du groupe de la Gauche Unitaire Européenne (communistes) au Parlement Européen ;
 - ▶ à Rouen le 6 novembre 2004 avec Pierre ALBERTINI, Député-Maire de Rouen, face à Patrick LE HYARIC, Directeur de l'Humanité et Henri WEBER, député socialiste européen ;
 - ▶ lors d'une conférence-débat le 8 octobre 2004 à Rouen qui a rassemblé plus de 200 militants et sympathisants de l'UMP ;
 - ▶ à l'occasion d'une rencontre avec 250 militants de l'UMP de l'Oise le 21 novembre 2004

pour nous joindre...

Tokia SAIFI : <http://www.tokia-saifi.com>

- Bureau de Bruxelles : Parlement européen, 60 rue Wiertz, B-1047 BRUXELLES (Bureau 13E206)
☎ +32 2 284 7562 ☎ +32 2 284 9562 E-mail : tsaifi@europarl.eu.int
- Bureau de Strasbourg : Parlement européen, Allée du Printemps, BP 10024/F STRASBOURG (Bureau TO8033)
☎ +33 3 88 17 7562 ☎ +33 3 88 17 9562 E-mail : tsaifi@europarl.eu.int
- Bureau de Lille : 7 rue de l'Hôpital Militaire, 59000 LILLE

Jean-Paul GAUZÈS :

- Parlement européen, 60 rue Wiertz, B-1047 BRUXELLES (Bureau 13E258)
☎ 00 32 2 284 7700 ☎ 00 32 2 284 5700 E-mail : jpgauzes@europarl.eu.int
- 130 Grande rue de Normandie, 76660 SAINTE-AGATHE D'ALIERMONT

La lettre e européenne



Directeurs de la publication
Tokia SAIFI & Jean-Paul GAUZÈS

Réalisation et rédaction :
Cécile BOURGAULT, Amélie CHAUVELLE,
André GAUTIER

Impression :
Imprimerie VALLEE
76000 ROUEN

Tél : 02.32.12.51.51 - Fax : 02.32.12.51.55